



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 décembre 2018

Le réseau de chaleur géothermique de Fresnes labellisé écoréseau

Le 4 décembre 2018, à l'occasion de la semaine de la chaleur renouvelable, la Ville de Fresnes a reçu le label écoréseau de chaleur, décerné par Amorce (association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur et de l'environnement).

En créant le label écoréseau de chaleur en 2013, Amorce a souhaité distinguer et mettre en avant les performances environnementale, économique et sociale des réseaux les plus exemplaires. Le label est remis en jeu chaque année. Le demandeur du label doit être la collectivité territoriale.

Le réseau de chaleur géothermique de Fresnes a été retenu parmi les lauréats 2018 (lauréat pour la 3ème année consécutive). Le réseau, constitué d'environ **13 km de canalisations et de 91 sous-stations**, dessert des logements, des écoles (comme le lycée F. Mistral, le groupe scolaire Frères Lumière, ou encore le collège Saint-Exupéry), et des bâtiments communaux (mairie, piscine, bibliothèque...).

Au total, **plus de 9 600 équivalents-logements** sont aujourd'hui concernés par ce mode de chauffage sur la commune. Les extensions du réseau se poursuivront dans les années à venir pour alimenter plus de 12 000 équivalents-logements.

Le réseau de Fresnes se veut également exemplaire de par ses relations avec les abonnés et usagers. En 2016, un **Comité consultatif du service public de géothermie** a été créé pour permettre aux usagers de suivre les actualités du réseau mais aussi de participer à son développement.

Le réseau de Fresnes est alimenté majoritairement par la géothermie. Les avantages de cette énergie sont multiples, aussi bien pour l'**environnement** que pour les **usagers du réseau**. C'est une énergie renouvelable, locale, et neutre en termes d'émission de gaz à effet de serre. L'utilisation à plus de 50% d'énergie renouvelable dans le réseau permet aux usagers de bénéficier d'une TVA au taux réduit de 5,5%.

Le réseau de chaleur géothermique de Fresnes permet d'éviter chaque année 9 600 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 8 000 véhicules.



SOFREGE, filiale du Groupe Coriance, est la société dédiée à l'exploitation du réseau de chauffage urbain de la Ville de Fresnes, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

Contact presse

SOFREGE / Coriance :

Audrey SARRASIN

Chargée des relations presse

01 49 14 58 84 / 06 80 14 21 51

Audrey.sarrasin@groupe-coriance.fr